

## AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ DE CHERTSEY

En vertu des dispositions de l'article 957 du Code municipal, AVIS PUBLIC est par la présente donné, par la soussignée, qu'à la séance tenue le 24 janvier 2022, le budget de l'année 2022 a été adopté comme suit :

### BUDGET 2022

#### REVENUS

TAXES	9 748 740 \$
PAIEMENT TENANT LIEU DE TAXES	205 035 \$
AUTRES RECETTES	958 205 \$
TRANSFERT (SUBVENTIONS)	921 555 \$
<b>TOTAL DES REVENUS</b>	<b>11 833 535 \$</b>

#### DÉPENSES ET AFFECTATIONS

ADMINISTRATION GÉNÉRALE	1 935 430 \$
SÉCURITÉ PUBLIQUE	1 636 780 \$
TRANSPORT	3 593 970 \$
HYGIÈNE DU MILIEU	1 685 160 \$
AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT	725 055 \$
LOISIRS ET CULTURE	825 425 \$
FRAIS DE FINANCEMENT	450 715 \$
AUTRES ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET AFFECTATIONS	981 000 \$
<b>TOTAL DES DÉPENSES</b>	<b>11 833 535 \$</b>

- Taxe foncière générale globale : 0,7273 \$ par cent dollars d'évaluation;
- Compensation prélevée sur tous les immeubles imposables, afin de pourvoir au paiement de la somme de 1 062 210 \$ que la Municipalité doit verser en contrepartie des services fournis par la Sûreté du Québec.
  - Catégorie d'immeubles vacants : 31,98 \$
  - Catégorie d'immeubles construits : 193,80 \$
- Compensation de 15 \$ par unité d'évaluation afin de pourvoir aux dépenses nécessaires à l'amélioration du réseau routier municipal au montant de 154 020 \$;
- Compensation service d'aqueduc :
  - Raccordement au réseau du village : résidence 145 \$ - commerce 300 \$;
  - Raccordement au réseau du Lac-Clermoustier : résidence 215 \$ - résidence de tourisme : 753 \$
- Compensation service d'égout :
  - Raccordement au réseau du village : résidence 165 \$ - commerce 310 \$;
  - Raccordement au réseau du Lac-Clermoustier : résidence 325 \$ - résidence de tourisme : 1 040 \$
- Enlèvement des ordures ménagères (collecte à trois voies), incluant le ramassage des déchets domestiques dangereux :
  - Compensation de 201,50 \$ par domicile, commerce et résidence secondaire.

DONNÉ À CHERTSEY, ce 26<sup>e</sup> jour du mois de janvier 2022.



Monique Picard  
Directrice générale adjointe et Service du greffe

### **CERTIFICAT DE PUBLICATION**

Je, soussignée, Monique Picard, directrice générale adjointe et Service du greffe de la municipalité de Chertsey, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut sur le site Internet de la Municipalité et en avoir affiché une copie à l'endroit désigné par le conseil, le 26<sup>e</sup> jour du mois de janvier 2022, entre 8 h et 16 h.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 26<sup>e</sup> jour du mois de janvier 2022.



Monique Picard  
Directrice générale adjointe et Service du greffe